



POINT JUSTICE

Planning de consultations gratuites du mois de mai 2024 à la sous-préfecture de Château-Salins

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1ère semaine			FERIE	9H à 12h : La Caf (sur convocation) 14H-16H:Notaire (sur RDV*)	3 9H à 12H: Conciliateur de justice (litiges entre particuliers-sur RDV*)
2ème semaine	6 9H à 12H : UDAF (sur convocation) 14H à 16H: Conciliateur de justice (litiges entre particuliers-sur RDV*)	7 9H30 à 11H30 : CLCV (défense des droits des consommateurs- sur RDV téléphonique*) 13H30 à 16H30 : CIDFF (aide aux victimes, informations juridiques sur RDV*)	FERIE	FERIE	9H à 12H: Conciliateur de justice (litiges entre particuliers-sur RDV*) 9H à 12H: Association MARELLE (information sur la médiation familiale) (sur RDV*)
3ème semaine	9h à 12h : Délégué du Défenseur des droits (droits des usagers des services publics sur RDV) 14H à 16H: Conciliateur de justice (litiges entre particuliers-sur RDV*)	14 9H à 12H : UDAF (sur convocation)	15 9H30 à 12H : CIDFF (sur RDV*)	16 9H à 12h : La Caf (sur convocation) 14H30 à 16H30 : Avocats (sur RDV*)	17 9H à 12H: Conciliateur de justice (litiges entre particuliers-sur RDV*)
4ème semaine	FERIE	21 9H à 12H : Délégué du procureur (sur convocation)	22	9h-15h:SPIP (sur convocation)	9H à 12H: Conciliateur de justice (litiges entre particuliers-sur RDV*)
5ème semaine	9h à 12h : Délégué du Défenseur des droits (droits des usagers des services publics sur RDV) 14H à 16H: Conciliateur de justice (litiges entre particuliers-sur RDV*)	28	29	30	31 9H à 12H: Conciliateur de justice (litiges entre particuliers-sur RDV*)

sur rendez-vous: prendre contact au 03.87.05.08.20 ou 03.87.05.08.21